

COURS D'APPUI POUR APPRENTIS

Buts des cours d'appui

Les cours d'appui ont pour but d'aider l'apprenti à réviser les matières scolaires en vue d'un examen, ou de consolider ses connaissances en vérifiant que les notions de base sont correctement assimilées.

A qui s'adressent les cours d'appui?

Les cours d'appui sont destinés à tous les apprentis qui rencontrent des difficultés dans une branche générale (Moyenne inférieure à 4.0), sachant que les branches spécifiques liées à la profession doivent être assurées par l'encadrement en entreprise. Les cours sont réservés en priorité aux apprentis domiciliés sur le territoire de la Commune de MARTIGNY, mais chaque apprenti valaisan peut faire une demande à sa commune de domicile.

Fonctionnement

L'apprenti qui suit un cours d'appui est pris en charge individuellement, soit par un enseignant, soit par un professionnel de la branche concernée. Ensemble, ils vont chercher à résoudre les difficultés rencontrées.

Durée des cours d'appui

La durée des cours d'appui est fixée en fonction des besoins des apprentis.

Financement

Le financement est assuré par la Commune de MARTIGNY et le Canton du Valais. Les cours sont gratuits pour les bénéficiaires domiciliés et inscrits sur la Commune de MARTIGNY. Seule une finance d'inscription de CHF 50.- est encaissée annuellement.

Pour les apprentis non domiciliés à MARTIGNY, des arrangements avec les communes environnantes peuvent être négociés.

Qui accorde les cours?

C'est en règle générale le service Enseignement et Formation professionnelle, après analyse du dossier, qui accorde les cours. La Commune de Martigny se réserve le droit de refuser une demande si elle ne dispose pas d'enseignants dans une branche ou si elle n'en dispose pas en nombre suffisant.

Renseignements et inscriptions

Les apprentis qui désirent fréquenter les cours d'appui doivent remplir un bulletin d'inscription. Ce formulaire est disponible ci-dessous.

Procédure à suivre :

- Cliquer sur « Formulaire d'inscription »
- Enregistrer chez vous le document PDF
- Remplir le formulaire en n'omettant pas de remplir les champs obligatoires
- Envoyer le formulaire à l'adresse mail indiquée au bas du formulaire. Le paiement d'une participation de Fr. 50.- est obligatoire.

Le formulaire d'inscription peut également être obtenu, ainsi que tous renseignements complémentaires relatifs aux cours d'appui, auprès du secrétariat de la commission.

!!! NOUVEAU !!! La Commune de Fully a mis en place des cours d'appui pour les citoyens de la Commune de Fully. Si vous êtes concerné(e)(s), merci de prendre contact directement avec l'Administration communale de Fully 027/747.11.11

[> Formulaire d'inscription <](#)